

te la même période. Et maintenant, pour passer à cette grève des consommateurs, la grève en question entendait-elle protester contre le prix de la viande en général, ou plus particulièrement contre le prix élevé du bacon? Les chiffres me paraissent plutôt indiquer que la protestation visait particulièrement la hausse de prix du bacon. C'était naturellement là un article de luxe, et l'augmentation l'avait frappé avant les coupes moins recherchées du porc.

Le TÉMOIN: Je crois que c'est vrai.

M. FLEMING: Je pense aussi, monsieur Allen, que le producteur du porc de l'Ouest a dû affronter, l'automne dernier, une situation peut-être toute différente de celle de l'éleveur de l'Est, du moins pour ce qui fut des résultats. La déposition de M. Tummon a montré ce qui en était. Ce témoin a dit en effet que des pertes en avaient résulté pour tous les producteurs de porcs de l'Est, qui n'avaient pas en main une quantité appréciable de grains de fourrage achetés dans l'Ouest ou ne cultivaient pas une part considérable du volume de grains de fourrage qui leur était nécessaire. Avez-vous des commentaires sur ce point?

Le TÉMOIN: Le producteur de l'Est me paraît manifestement plus atteint par le coût de ses grains de fourrage que le cultivateur de l'Ouest. En général, les cultivateurs de l'Ouest cultivent leur propre fourrage, et ils en ont toujours une réserve suffisante; le prix payé en Ontario est plus élevé que celui auquel nous achetons dans l'Ouest. Les prix plus élevés qui sévissaient en Ontario ne l'atteignaient aucunement.

M. FLEMING: Une autre question seulement, avant que M. Allen se lance dans ces matières. Pouvez-vous faire une brève déclaration quant à l'effet des rapports du porc et de l'orge comparativement, d'abord, aux grains de fourrage et autres céréales secondaires. . .

M. THATCHER: Nous y arrivons justement.

M. FLEMING: Pouvez-vous nous faire une brève déclaration sur l'effet de ce rapport entre le porc et l'orge, d'abord sur la courbe de fluctuations depuis cette époque jusqu'à l'heure actuelle? Avez-vous établi la chose, monsieur Allen?

Le TÉMOIN: Il y a là un tableau indiquant le rapport entre le porc et l'orge, qui a été fourni par le Conseil industriel des exploitants de salaisons.

M. THATCHER: S'agit-il de l'Alberta?

Le TÉMOIN: Non, les prix sont ceux de Winnipeg.

M. THATCHER: La chose s'applique-t-elle à tout le Canada?

Le TÉMOIN: Oui, mais à venir seulement jusqu'en octobre 1947.

M. THATCHER: Alors, la chose n'est pas pertinente.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Nous étions convenus, cet après-midi, de demander, pour l'Alberta, les chiffres supplémentaires pertinents à l'égard de ce qui figure dans le graphique que nous avons sous les yeux. Or, il semble, pour le moment, que les seuls chiffres que vous ayez embrassent tout le Canada.

Me DYDE: Quand on traite des rapports du porc et de l'orge, je dois dire qu'en toute rigueur ces chiffres reposent toujours sur le marché de Winnipeg.

M. THATCHER: Je croyais que vous alliez nous donner le rapport du porc et de l'orge pour la seule province de l'Alberta.

Me DYDE: Je doute fort que nous puissions obtenir la suite de ce tableau. Il ne s'agit pas là du rapport du porc et de l'orge.

M. FLEMING: Deux choses très différentes.

Me DYDE: Ce que j'ai ici est le rapport du porc et de l'orge.